



RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION No.: **421-01758**

BY: **Ms. MAY (SAANICH—GULF ISLANDS)**

DATE: **OCTOBER 30, 2017**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **THE HONOURABLE JIM CARR, P.C., M.P.**

Response by the Minister of Natural Resources

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jim Carr', written over a horizontal line.

SIGNATURE
Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

National Building Code

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Government of Canada is working with provinces and territories to develop model energy codes that will be published in 2022, and adopted by provinces and territories by 2030. These new codes will result in significant energy demand reductions for new buildings. Based on current estimates, a house built to comply with the new energy codes in 2030 will use 30% of the energy required by a house built to the current energy code. The 2030 target date was set in conjunction with provinces and territories to allow sufficient time to transition to these new, increasingly stringent standards.

To support code development and adoption, the Government committed \$182 million in Budget 2017. Initiatives include innovative research, development and demonstration projects to support lower energy and construction costs. The Government is also investing in new building technologies and enhanced standards for household appliances and equipment, and regulating key technologies to the highest level of efficiency that is economically and technically achievable. This will result in more energy efficient buildings and homes overall.

This comprehensive approach is intended to ensure that the targets outlined in the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change will be met. Ultimately, these efforts will dramatically improve the efficiency of Canadian homes, lower energy operating costs, and create healthier and more comfortable living environments.



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° DE LA PÉTITION : 421-01758

DE : MME MAY (SAANICH—GULF ISLANDS)

DATE : LE 30 OCTOBRE 2017

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : L'HONORABLE JIM CARR, C.P., DÉPUTÉ

Réponse du ministre des Ressources naturelles

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Code national du bâtiment

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada travaille avec les provinces et les territoires afin d'élaborer des codes modèles de l'énergie qui seront publiés en 2022 et adoptés par les provinces et les territoires d'ici 2030. Ces nouveaux codes donneront lieu à d'importantes réductions de la demande énergétique des bâtiments neufs. Selon les estimations actuelles, une habitation construite pour se conformer aux nouveaux codes de l'énergie en 2030 consommera 30 % de l'énergie requise par une habitation construite selon le code de l'énergie actuel. La date cible de 2030 a été fixée conjointement avec les provinces et les territoires afin d'accorder suffisamment de temps à la transition vers ces nouvelles normes plus contraignantes.

Pour appuyer l'élaboration et l'adoption du code, le gouvernement a accordé 182 millions de dollars dans le budget de 2017. Les initiatives comprennent notamment des projets de recherche, développement et démonstration innovateurs visant à appuyer une réduction des coûts énergétiques et de construction. Le gouvernement investit également dans de nouvelles technologies de construction et des normes améliorées pour les appareils et équipement ménagers, en plus de réglementer les technologies clés pour atteindre le niveau d'efficacité le plus élevé possible sur les plans économique et technique. Cela permettra de construire plus d'immeubles et d'habitations éconergétiques dans l'ensemble.

Cette approche globale vise à garantir que les cibles soulignées dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques seront atteintes. En définitive, ces efforts amélioreront considérablement l'efficacité des maisons canadiennes, réduiront les coûts d'exploitation énergétiques et créeront des milieux de vie plus sains et plus confortables.